



Photos : alain rischard

C'est en juin 2010 que la première tonne de déchets sera traitée dans la nouvelle usine de traitement de Leudelange.

Le respect de l'environnement

LEUDELANGE La pose de la première pierre de la nouvelle usine de traitement thermique des déchets a eu lieu, hier. L'usine sera active dès le mois de juin 2010.

C'est depuis le début du mois d'octobre dernier que les travaux de gros œuvre de la nouvelle usine de traitement thermique de déchets ont été entamés. Afin de célébrer la phase de ce chantier considérable, le Sidor a organisé la pose de la première pierre, hier, sur le site de l'usine, en présence des ministres Lucien Lux et Jean-Marie Halsdorf.

De notre journaliste
Isabelle Ducreuzet

Ce ne sont pas moins de 36 communes unies au sein du syndicat Sidor (Syndicat intercommunal pour la gestion des déchets) qui sont concernées par ce projet conséquent. Conséquent en termes d'investissements financiers mais aussi compte tenu du nombre d'habitants que le projet concerne, soit 325 000 personnes.

La quantité des déchets réceptionnés à l'usine d'incinération du Sidor est en constante augmentation. Ainsi, en 2005, l'usine actuelle réceptionnait un peu plus de

120 000 tonnes de déchets. En 2008, le chiffre atteint les 135 000 tonnes.

Unique usine d'incinération du pays gérée par le Sidor et se trouvant à Leudelange, l'usine actuelle devait faire face à une constante augmentation du traitement des déchets.

Compte tenu de la nécessité de planifier le projet d'une nouvelle usine, le Sidor a lancé en 2002 un appel d'offres fonctionnel laissant aux candidats la liberté du choix des technologies proposées. Un appel d'offres qui sera suivi de nombreuses étapes nécessaires à la réalisation de ce projet. En mars 2005, un appel à candidatures pour le marché de services intitulé «Design and build» est prononcé pour les nouvelles installations de traitement des déchets avec une publication au *Journal officiel* de l'UE.

Date importante, le 27 juillet 2006, l'adjudication du marché est faite à la société E.ON Energy par Waste Leudelange SARL (anciennement Sotec). Une société qui gère

les activités du secteur incinération des déchets et qui construit et exploite des incinérateurs de déchets dotés de techniques les plus performantes en accord avec le respect de l'environnement. E.ON retrace le potentiel énergétique contenu dans les déchets et fabrique de l'électricité, du chauffage urbain et de la vapeur à usage industriel.

La combustion produit de l'énergie

La combustion, aujourd'hui, garantit le traitement sûr et écologique des déchets ainsi que la réduction de la part des déchets organiques. Avec la combustion, E.ON souligne que les substances nocives contenues dans les déchets sont soit détruites, soit retirées du circuit des matières. Autre information qui intéressera les habitants des communes voisines de Leudelange, les rejets sont filtrés à partir des gaz de combustion grâce à des épurateurs de gaz de fumées hautement modernes et efficaces.

Réduire la quantité

PRÉSIDENT DU SIDOR, Paul Helminger souligne que l'objectif principal à atteindre dans un proche avenir est celui d'une incinération limitée de déchets non recyclables. Résolument tourné vers le futur, le syndicat intercommunal est constamment à l'affût de nouvelles solutions lui permettant d'assurer une gestion des déchets. En synergie avec les communes, syndicats et administrations, il étudie les modèles ayant fait leurs preuves à l'étran-

ger et examine les alternatives visant à optimiser la gestion des déchets.

Depuis 1991, date de modification des statuts du Sidor, celui-ci prend en charge la gestion des déchets en général et installe une politique de prévention et de valorisation des déchets. Pour cela, il informe et sensibilise de manière continue les citoyens des communes, afin d'obtenir une prise de conscience réelle de la part du citoyen.

De plus, les installations en tant que centrales à la pointe de la modernité, apportent une contribution massive à l'approvisionnement énergétique. À noter que les déchets possèdent une puissance comparable au lignite. Une tonne de déchets délivre en moyenne, lors de la combustion, 600 kilowattseure. C'est

plus que ne consomme un foyer moyen en deux mois.

Les travaux qui auront lieu, suite à la pose de cette première pierre, donneront lieu au montage du four de l'incinérateur à partir du mois d'avril. Suivra le chargement du four avec la première tonne de déchets à incinérer en juin 2010.



Paul Helminger, président du Sidor, et Lucien Lux, ministre de l'Environnement.

Budget

La nouvelle usine qui sera construite en l'espace de deux ans et qui comprend un incinérateur et un système d'épuration des fumées nécessite un budget de 100 millions d'euros dont 25 millions (soit 25 %) sont supportés par l'État. La capacité de traitement sera de 150 000 tonnes de déchets par an. Relevons que le four permettra de traiter 20 tonnes de déchets par heure et qu'il fonctionnera à 850°. L'épuration des fumées se fera par voie sèche et l'injection de charbon actif permettra l'absorption des dioxines, furannes et métaux lourds. La récupération de l'énergie permettrait une production annuelle de 100 000 MWh d'énergie électrique.



Lors de la combustion, une tonne de déchets délivre, en moyenne, 600 kWh.